

Comité technique de la DGPE (18 octobre 2018)

Le second comité technique spécial de la DGPE pour l'année 2018 s'est tenu le 18 octobre, sous la présidence de Valérie Métrich-Hecquet, directrice générale.

La CFDT était représentée par Agnès Desoindre, Francine Nicoleau et Satia Pydiah.

Outre les points à l'ordre du jour, la CFDT a sollicité de la nouvelle directrice qu'elle livre ses premières impressions après sa prise de poste.

Bilan social 2017

Il y a 337 agents à la DGPE, y compris ceux à temps partiel ; cela correspond à 320 ETP, un chiffre en baisse sur les dix dernières années (de 358 à 320 ETP).

La répartition par catégorie est la suivante : cat. C 15%, cat. B 11%, cat. A 74%.

Le taux de rotation interne, de 16%, est considéré comme « normal » ; l'attention reste portée par le CoDir sur les structures dans lesquelles le taux de rotation est

anormalement élevé.

Les demandes de temps partiel aboutissent favorablement.

Les entretiens professionnels 2017 ont été signés à 90%, en amélioration par rapport à 2016.

Premières impressions de la directrice

Il n'est pas prévu de modifier l'organigramme de la direction, en place depuis 2015, dont la nouvelle directrice de la DGPE, Valérie Métrich-Hecquet, apprécie la cohérence.

Elle note une forte implication des agents, mais se pose des questions sur l'attractivité de la DGPE (postes difficiles à pourvoir).

La CFDT, qui participe au groupe de travail sur l'attractivité des postes mis en place par le SRH, note que la précédente directrice faisait déjà ce constat..

La répartition de la charge de travail requiert une attention (situation structurelle et/ou conjoncturelle) qui pourra conduire à reconsidérer les effectifs dans certaines structures ; il sera également nécessaire d'anticiper les départs en retraite.

Un travail d'amélioration doit être entrepris concernant la circulation des parapheurs : une expérimentation de la

dématérialisation, avec création d'un groupe de travail *ad hoc*, sera menée début 2019.

La situation des secrétariats sera examinée par le CoDir pour voir si certaines mutualisations peuvent être envisagées.

Un poste est créé au niveau de la direction générale pour les dossiers à préparer pour le ministre, et la prise en charge des dossiers transversaux orphelins : salons, objectifs de développement durable, loi PACT...

La directrice générale propose de réunir le CTS 3 fois par an.

Télétravail

52 agents sont concernés, à raison d'un jour par semaine (sauf quelques cas à deux jours pour raisons de santé). Il est fait une stricte application des textes de la fonction publique : campagne annuelle et pas de demandes « au fil de l'eau ». Le télétravail commence systématiquement le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre au plus tard. En effet, le télétravail ponctuel n'est pas encore prévu par les textes pour la fonction publique.

Les objectifs affichés sont :

- l'égalité de traitement des demandes des agents ;
- la visibilité en matière d'organisation du travail pour le responsable de structure ;
- l'assurance d'une journée de présence hebdomadaire de tous

les agents.

Formation

Le nombre de jours de formation par agent est en augmentation : un agent sur deux a suivi au moins une formation. De façon générale, il y a peu de refus, mais il ne faut pas oublier de passer par sa hiérarchie.

On note une forte demande pour l'anglais, plus clairesmée pour l'espagnol et l'allemand ; pour ces deux dernières langues, les expériences passées n'ont pas été satisfaisantes, et on incite désormais les candidats à s'engager dans une démarche plus personnelle – donc hors temps de travail – avec une possible prise en charge financière (se renseigner à la MAG-RH avant).

Questions diverses posées par les représentants du personnel

Ressources humaines

Pas de perspectives pour un assouplissement des conditions de passage de C en B. Cette situation est connue et ancienne. Toutes les organisations syndicales se rejoignent sur cette demande qui revêt un caractère interministériel.

Questions écrites

La directrice générale prévoit une nouvelle présentation des

statistiques et un meilleur suivi pour améliorer le taux de réponse. Elle précise que ces statistiques sont un des éléments pris en compte dans l'évaluation des structures (et non du montant des primes des chefs de bureau). Objectif affiché : aucun retard pour les questions écrites.

Délai d'accès au réseau informatique

La CFDT a relevé, pour les collègues arrivés en septembre, un délai de raccordement au réseau informatique ayant pu dépasser une semaine ! Elle a souligné l'insuffisance du dispositif déployé à ce moment charnière pourtant parfaitement prévisible.

PAC 2020

La PAC restera gérée dans les DDT(M) ; toutefois l'agence de service et de paiement (ASP), dans le cadre de l'obligation qui lui est faite de garantir la piste d'audit des dépenses, pourra demander à proposer des modalités d'organisation des DDT(M).

Action publique 2022

Aucun effet particulier n'est attendu sur la DGPE.

Nouveau fléchage du bâtiment

Une société a été chargée de faire des propositions en début d'année ; la nouvelle signalétique devrait être mise en place début 2019.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Photocopieurs

Le nouveau marché va prochainement apporter des changements :

- diminution du nombre de photocopieurs : 25 au lieu de 33 ;
- augmentation du nombre de machines couleur : 10 au lieu de 3 ;
- chaque agent aura un badge pour activer l'impression, qui sera possible sur n'importe quel photocopieur du réseau.

États de frais

Il est convenu de clarifier les pratiques et d'unifier les circuits de validation des demandes et des états de frais (notamment niveau hiérarchique impliqué).

Crapo et ID'Acteurs

[Le Crapo est un jardin agroécologique commun aux agents du ministère, situé rue Barbet-de-Jouy à Paris. [Plus de renseignements ici](#) (*intranet, nécessite une authentification*).]

Du fait notamment de problèmes de voisinage, la directrice générale souhaite en rester, à ce stade, aux utilisations et activités existantes. En raison de la réorganisation de la tête de la direction, il ne lui a pas encore été possible de recevoir les représentants du groupe innovation : c'est prévu en novembre.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Vos représentants CFDT restent à votre écoute, n'hésitez pas à [les contacter](#) !